

432

E U - R E V I E W

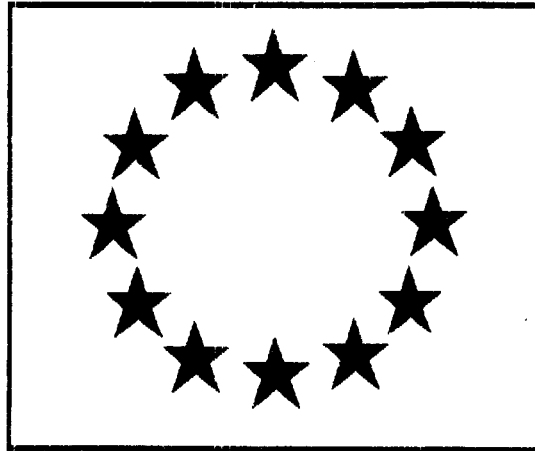
Activities of the Institutions
of the European Union

No 588 DU 11 FEVRIER 1994

Information hebdomadaire aux
Délégations de la Commission européenne
sur les travaux principaux
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL
Service "Information des Délégations de la Commission"
BREY 6/34E - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU
SERVICE FAX : Tél. 29.51206



COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

FROM : C.E.C. - M174 WAERZEGGERS L
TO : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF : 4042064417 - 11-02-1994 20:13

TO: 7 MF403
7 MT406
7 ML400
SUBJECT: TELEX588

DISTRIBUTION

H.D.	
D.H.D.	
CHA/AEM	
POL.	
AGE.	
COM/TB.	HLS
DEVE.	GF
ECO/FIN.	Sections
P.P.A.	
S&T	
T.E.E.	
SUP AG	
CS	

-- 3 --

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne

I. COMMISSION

1. 27EME RAPPORT GENERAL 1993
2. OPENNESS : IMPROVED ACCESS TO DOCUMENTS POLICY
3. SECTEUR PHARMACEUTIQUE : DEBAT D'ORIENTATION
4. INFORMATION SOCIETY : MEETING OF HIGH LEVEL GROUP
5. CONSUMERS : EHCLASS (EUROPEAN HOME AND LEISURE ACCIDENT SURVEILLANCE SYSTEM)
6. CONSUMER POLICY : CCC AND FORUM
7. PECHE : PRIX MINIMA A L'IMPORTATION
8. BANANES : RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DE L'AMERIQUE LATINE
9. TRANSPORT : AGREEMENT ON A REGIONAL ROAD TAX
10. SWEDEN : A) VISIT OF MR. RUBERTI (3-4 FEBRUARY)
B) VISIT OF MR. VANNI D'ARCHIRAFI (4 FEBRUARY)
11. UKRAINE : A) EXTENDED MANDATE FOR NEGOTIATIONS
B) VISIT OF UKRAINIAN FOREIGN MINISTER ZLENKO
12. EU-US : SUBCABINET MEETING (BRUSSELS, 2 FEBRUARY)
13. COTE D'IVOIRE : VISITE DU PRESIDENT DELORS (7 FEVRIER)
14. AIDES : BURUNDI - EX-YOUGOSLAVIE - RWANDA - POPULATIONS ANGOLAISES - MADAGASCAR
15. PREVISIONS

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" (7-8 FEVRIER)
 - PRIORITES DE LA PRESIDENCE : DEBAT OUVERT
 - LIVRE BLANC : PROGRAMME DE SUIVI
 - RELATIONS AVEC LA RUSSIE
 - UKRAINE
 - BALTIC STATES
 - POLITIQUE COMMERCIALE
 - . INSTRUMENTS DE POLITIQUE COMMERCIALE
 - . DATE DU TRANSFERT AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DES COMPETENCES EN MATIERE COMMERCIALE
 - . URUGUAY ROUND : PREPARATION DE LA SESSION MINISTERIELLE DE MARRAKECH
 - . CONCLUSION D'UN ACCORD AVEC LES ETATS-UNIS SUR LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DE CERTAINES BOISSONS SPIRITUEUSES
 - EX-YOUGOSLAVIE
 - CHYPRE : DESIGNATION D'UN OBSERVATEUR EUROPEEN
 - LOME IV
 - MEDIATEUR
 - RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN
 - REUNIONS
2. ELARGISSEMENT : SESSION MINISTERIELLE
3. ALGERIE : CONSEIL DE COOPERATION (BRUXELLES, 7 FEVRIER)
4. INFORMAL COUNCIL OF TRADE MINISTERS (ZAPPION, ATHENS, FEBRUARY 4-5)
5. CONSEIL INFORMEL "TRANSPORTS" (ATHENES, 7 FEVRIER)
6. DECLARATIONS PESC
7. PREVISIONS

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. SESSIONS DE FEVRIER
2. PREVISIONS : TRAVAUX DES COMMISSIONS

I. COMMISSION

1. 27EME RAPPORT GENERAL 1993

Le 27ème Rapport général sur l'activité des Communautés européennes en 1993 vient de paraître. Il a été diffusé aux membres du Parlement européen et communiqué aux autres Institutions dans toutes les langues de la Communauté.

Cet ouvrage dresse le bilan des orientations politiques mises en oeuvre au cours de l'année écoulée. Il constitue également un instrument de référence permettant aux parlementaires, aux opérateurs économiques, aux fonctionnaires et, d'une manière générale, à tout citoyen d'obtenir une information concrète et précise sur les différentes activités communautaires.

Comportant 552 pages, le Rapport général contient également un aperçu chronologique des principaux événements de l'année, ainsi que de nombreux tableaux. Figure parmi ceux-ci, à partir de cette année, un tableau permettant de visualiser, outre l'état des initiatives législatives, celui des accords en cours d'élaboration entre la Communauté et les pays tiers.

Le rapport sera transmis aux délégations par valise diplomatique

2. OPENNESS : IMPROVED ACCESS TO DOCUMENTS POLICY

The Commission has adopted measures to put a new policy on improved public access to its documents into practice (transparencya).

In practical terms this means that unpublished Commission documents will now be more widely available on request from the public, notably documents relating to Commission initiatives and other explanatory material. The policy includes guarantees for applicants that their requests will be treated fairly and in good time.

Presenting the policy, Mr. PINHEIRO said that the decisions taken help to bring the Union closer to its citizens and consequently contribute to a more transparent debate on European affairs. This is important for the success of the Union, he said.

The practical arrangements foresee that written requests for documents may be made to the Commission's offices in the Member States and delegations in third countries, or to the Commission's central departments in Brussels or Luxembourg. Each request will be considered individually, and will be answered within one month. Documents will be made available either by sending a copy, or by personal consultation on appointment.

The Commission has established a review procedure for cases where a Commission department refuses a request for a document. The person making the request may ask the Commission's Secretary-General, Mr David F. WILLIAMSON, to review the institution's position. A series of time limits specifies the maximum period within which the Commission has to respond to the request for review. If the refusal is confirmed, the grounds for the decision are given, and - if the person making the request is dissatisfied - redress is available via

Distelfax autocall

- 5 -

judicial proceedings at the Court of Justice or a complaint to the Ombudsman.

The Commission also looked at progress on other measures it has taken to increase openness, including a new approach to its information and communication policy. It reaffirmed its commitment to make wider use of Green and White Papers as a means of increasing involvement in the preparation of its initiatives. It also decided to take further steps to encourage special interest groups to adopt codes of conduct to apply in their dealings with the Commission.

Mr PINHEIRO announced the preparation of a practical guide for the general public.

The Delegations will shortly receive an INFO-NOTE on this topic.

3. SECTEUR PHARMACEUTIQUE : DEBAT D'ORIENTATION

Au cours de la réunion de la Commission, M. BANGEMANN a présenté la situation du secteur pharmaceutique. Il a souligné que ce secteur, l'un des plus performants dans l'Union européenne, commence à connaître certaines difficultés. M. BANGEMANN a évoqué particulièrement les questions liées au développement et à l'utilisation des biotechnologies. Il a rappelé qu'une procédure communautaire d'autorisation des médicaments entrera en vigueur à partir de 1995 et que l'Agence des médicaments sera prochainement mise en place. Il a souligné enfin qu'une future communication de la Commission ne devrait pas conduire celle-ci à traiter des systèmes nationaux de protection sociale mais devrait permettre de fournir aux Etats membres une information dont ils puissent tirer parti.

La Commission a procédé à un échange de vues approfondi sur ces orientations et a noté qu'une communication sera prochainement établie sur ce sujet.

4. INFORMATION SOCIETY : MEETING OF HIGH LEVEL GROUP

As foreseen in the White Paper on Growth, Competitiveness and Employment, the members of the Group on Information Society have been designated by the Council of the European Union and the Commission. In its conclusions on the Chapter "Information Society" of the White Paper, the Summit asked the Council and the Commission to set up a group of prominent persons fully representative of all relevant industries in the Union and of users and consumers who would prepare a report on the specific measures to be taken into consideration by the Community and the Member States in this sphere.

Under the chairmanship of Mr. BANGEMANN the first meeting of the High Level Group takes place next Tuesday (15 February) in Brussels.

The mandate given by the Council covers the following aspects: development and inter-operability of networks for facilitating the dissemination of information; transeuropean basic services (databanks, electronics mail, interactive video, etc.), new applications.

An interim report of the group should be ready for submission to the European Summit in Corfu on 24-25 June 1994.

5. CONSUMERS : EHLASS (EUROPEAN HOME AND LEISURE ACCIDENT SURVEILLANCE SYSTEM)

On the 8 February 1994 the Commission decided to present a new proposal for a Council Decision introducing a Community system of information on home and leisure accidents.

The proposal is a follow-up to a similar proposal put forward in 1993 by the Commission, which for specific reasons was only adopted by the Council for 1 year, but with an invitation to the Commission to present a new proposal in 1994.

The proposal is based on article 129 A and the objectives are to organise and coordinate at community level the collection of data on home and leisure accidents in the Member States with a view to promoting accident prevention, improving the safety of consumer products and informing and educating consumers so that they make better use of products.

The collection of the data in the Member States will come from casualty departments of selected hospitals and from data collected by means of household surveys.

The new proposal covers 4 years from 1994-1997. During this period the Member States will receive a financial support from the Community which will decrease gradually over the years (80 % financing in 1994, 50 % in 1997).

The financial support is tied to the submission of an annual report from the Member States containing summaries and evaluations at national level of the results obtained and the conclusions they draw from those results.

6. CONSUMER POLICY : CCC AND FORUM

On 8 February 1994 the Commission adopted a decision to reform the Consumers' Consultative Council (CCC) and took note of Mrs SCRIVENER's intention to organise a European Consumer Forum. The CCC, which contains representatives of national and Europe-wide consumer organisations as well as experts, is the official body consulted by the Commission on all consumer policy matters.

The main changes in the CCC, which was set up on 1 January 1990, are as follows :

- number of members increased from 39 to 45;
- BEUC (European Office of Consumer Unions) to have twice as many seats (8) as the other 3 European organisations (ETUC (European Trade Union Confederation), EUROCOOP (European Community of Consumer Cooperatives), COFACE (Committee of Family Organisations in the European Communities) : 4 seats each);
- the IEIC (European Interregional Institute for Consumer Affairs) to be included for the first time as a regional consumer institute with 2 seats (previously they had one seat as an expert);
- a clause reviewing the CCC's composition after 3 years in the light of experience;
- some technical changes to terms of office and voting rules.

The European Consumer Forum is a completely new initiative of Mrs SCRIVENER. The first meeting will probably be held around September this year. Mrs SCRIVENER wants to invite around 300 representatives of producers, consumers, trade unions, employers' organisations, etc. to a venue (yet to be decided) in Brussels to discuss the two green papers recently prepared by the Consumer Policy Service on access to justice and guarantees and after-sales service. (COM(93)576 and COM(93)509).

7. PECHE : PRIX MINIMA A L'IMPORTATION

La Commission a décidé d'établir des prix minima à l'importation pour certains poissons blancs en provenance des pays tiers et pour le saumon atlantique. Les autorités françaises ont demandé à la Commission, le 2 février, de mettre en vigueur des prix minima à l'importation.

Ces décisions sont prises sous forme de deux règlements de la Commission qui entreront en vigueur dès leur publication au Journal Officiel et seront applicables jusqu'au 15 mars 1994.

Dans le cadre des négociations du GATT, le démantèlement des pics tarifaires qui devait toucher l'ensemble des produits n'a effectué que 70 pcis (sur les 260 existants) dans le domaine de la pêche. Le volume de commerce affecté concerne 1,8 milliards d'Ecus sur une valeur globale d'importation de 8 milliards d'Ecus et les concessions qui ont été faites ont été choisies de manière à ne pas perturber l'équilibre du marché intérieur communautaire et en échange d'accès aux ressources des pays tiers pour les pêcheurs communautaires.

Les prix minima sont en fait équivalents aux prix de référence fixés annuellement par la Commission sauf pour le saumon; pour les pays tiers, ces prix sont majorés d'un droit de douane exprimant la préférence communautaire.

Ces prix ont été fixés pour les importations des espèces de poissons blancs les plus significatives (frais et congelés) : morue, lieu noir, églefin, merlu, baudroie, lieu d'Alaska et le saumon frais réfrigéré ou congelé.

M. PALEOKRASSAS a rappelé qu'après la suppression de l'application des prix minima déjà décidée en 1993, il avait alors déclaré que la Commission continuera à suivre de près l'évolution du marché et à recueillir un maximum d'informations auprès des Etats membres afin de pouvoir réagir rapidement dans le cas où des mesures plus contraignantes s'avèreraient nécessaires.

"La décision prise aujourd'hui faite face à un grave problème dans un Etat membre, a ajouté le Commissaire PALEOKRASSAS. Néanmoins, comme les raisons de cette crise qui n'affecte pour le moment, semble-t-il, que le marché français, nécessitent très certainement pour leur règlement une analyse très sérieuse de leurs causes et un ensemble de solutions coordonnées dépassant l'application d'une clause de sauvegarde, la mesure n'a été prise que jusqu'au 15 mars, en attendant une analyse approfondie de la situation actuelle".

8. BANANES : RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DE L'AMERIQUE LATINE

M. STEICHEN a tenu, le 10 février, une réunion sur le problème de la banane avec les Ministres des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Economie de l'Equateur, du Panama, du Honduras et du Guatemala, ainsi qu'avec le Représentant spécial du Mexique.

Les Représentants de ces pays souhaitaient, à la veille de la publication des conclusions du second panel sur les bananes du 11 février, faire part à la Commission de leurs demandes par rapport à l'offre d'accès au marché déposée au GATT par la Communauté. Ces demandes visaient, pour l'essentiel, à ce que la Communauté consente à une augmentation très substantielle du quota global.

Ces propositions ont été jugées, en première analyse, irréalistes par M. STEICHEN. L'acceptation du quota envisagé par les 5 pays aurait pour effet de perturber sérieusement et durablement l'organisation commune de la banane, difficilement décidée par le

Conseil en février 1993 et d'être sans rapport avec les capacités actuelles ou prévisibles de consommation à l'intérieur de l'Union européenne.

M. STEICHEN a indiqué aux Ministres, que l'offre communautaire au GATT du 14 décembre 1993, établie dans la perspective d'une finalisation de l'Uruguay Round, représentait une amélioration très importante par rapport à l'offre initiale du 22 mars 1991. Cette offre prévoit en effet une augmentation de 2 millions de tonnes à 2,1 en 1994 et de 2,1 millions de tonnes à 2,2 en 1995, ainsi que la fixation à l'intérieur de ce contingent d'un droit tarifaire limite à 100 Ecus la tonne pour les importations de bananes de pays tiers. Au delà de ce quota de base, les importations de ces pays tiers se verraient appliquer un droit tarifaire de 850 Ecus la tonne. Cette offre vise les importations de bananes des pays latino-américains qui ont demandé le panel (Colombie, Costa Rica, Nicaragua, Guatemala et Venezuela), comme celles des pays tiers autres que les pays ACP.

M. STEICHEN a fait valoir que l'offre était juste et équilibrée, car, sans léser les intérêts légitimes des pays producteurs ACP, elle assurait aussi aux pays producteurs latino-américains, pour la première fois, une très large indépendance dans la gestion de leurs exportations, le maintien de leurs débouchés, la facilitation de leur accès au marché communautaire, ainsi que la perspective de prix rémunérateurs et liés aux réalités du marché. En clair, cette offre pourrait contribuer à une plus grande prévisibilité et à une stabilisation des recettes de ces pays. Il a confirmé aux Ministres l'intention de la Commission de retirer l'offre du 14 décembre 1993 dans le cas où la Communauté n'aurait pas eu satisfaction quant au retrait du panel.

En date de 11 février, à la fin de la réunion, il s'est avéré que deux des cinq pays concernés ne pouvaient pas accepter l'offre: l'offre a donc été retirée.

9. TRANSPORT : AGREEMENT ON A REGIONAL ROAD TAX

The Governments of Belgium, Denmark, Germany, Luxembourg and the Netherlands signed on 9 February, in Brussels an Agreement on a common regional system for the imposition of time-related road user charges on heavy goods vehicles.

This Agreement is based on the provisions of Article 8 of the Council Directive of 25 October 1993 on the application by Member States of taxes on certain vehicles used for the carriage of goods by road and tolls and charges for the use of certain infrastructures. Since then, the Commission has been actively involved in the process.

According to the Agreement heavy goods vehicles with a total permissible weight of 12 tonnes and above, have to pay a charge, which will allow them to use the motorways on the territory of any or all the 5 contracting Member States during a specific time period.

The user charges can be paid for a year, a month, a week or a day, and vehicles are classified in 2 categories : those with uptr 3 axles and all the others with 4 axles or more.

The common regional road user charge system which is the object of this Agreement and the Directive on which it is based are concrete steps towards a Community system for the coverage of road infrastructure costs through road transport charges, which, moreover, will be more fairly borne by hauliers irrespective of their nationality.

- 5 -

The practical, organisational details of the implementation of the common user charges system are being developed to make the application of the system possible from the 1st January 1995

10. SWEDEN : A) VISIT OF MR. RUBERTI (3-4 FEBRUARY)
B) VISIT OF MR. VANNI D'ARCHIRAFI (4 FEBRUARY)

A) Visit of Mr. RUBERTI (3-4 February)

Mr. RUBERTI was in Sweden on 3 and 4 February, where he had a working lunch with the Swedish Minister for Education and Science, Per UNCKEL. He also participated in the Conference of the Nordic Council on Education and Research in Lund, where he delivered a speech on EU education and research policy under the title "What does the EU expect of the Nordic countries". He there also met with the Norwegian Minister of Education and Research, Gudmund HERNES. Subjects of discussion concerned Sweden's participation in Community programmes prior to membership, such as Lingua, Delta, Craft, Amica, Socrates and Leonardo, trans-regional networks in the research sector and the composition of mixed committees in relation to education and research. Mr. RUBERTI also gave an interview to the Swedish press, presenting the new programmes Leonardo and Socrates.

B) Visit of Mr. VANNI d'ARCHIRAFI (4 February)

Mr. VANNI d'ARCHIRAFI was in Stockholm on 4 February, where he had meetings with the Swedish Minister for Transport and Communications, Mats ODELL, with the Minister of European Affairs and External Trade, Ulf DINKELSPIEL and with the Minister of Industry and Trade, Per WESTERBERG. Discussions with the Swedish Authorities were mainly devoted to a review of the current situation in Sweden's accession negotiations. Minister Per WESTERBERG proposed during the discussion that the next Euro-Partnership event for SME's be held in the northernmost province of Sweden, Norrland, in 1996. He also took part in a working lunch offered by Mr. DINKELSPIEL, where he met the representatives of the Swedish Parliamentary Committee for the EU, Hadar CARL and Mats HELLSTRÖM. In the afternoon he participated in an exchange of news on the internal market with representatives of the Federation of Swedish Industries, the Trade Union Confederations LO and TCO, the National Trade Directorate and the State Secretariat of Trade, where he delivered a speech "Making the most of the internal market : strategic programme", and participated in the discussion under the theme "The competitiveness of European Industry". Mr. VANNI d'ARCHIRAFI also gave a press conference and met with the EU Ambassadors in Stockholm.

11. UKRAINE : A) EXTENDED MANDATE
B) VISIT OF UKRAINIAN FOREIGN MINISTER ZLENKO

A) Extended mandate for negotiations

On 3 February 1994, the Commission adopted a proposal from Commissioners BRITTAN and van den BROEK to seek Council approval to extend the mandate on which a Partnership and Cooperation Agreement is being negotiated with Ukraine. It is hoped that the extended mandate can be adopted by the Council on 7 March with a view to concluding the negotiations before the end of March 1994

- 10 -

The main areas where it is proposed to extend the mandate are as follows

- the inclusion of the aim of negotiating a free trade area between the EU and Ukraine in the future. It is proposed that the parties will decide in 1998 whether to start such negotiations;
- the setting up of an advantageous regime for the establishment and operation of companies. These provisions should encourage EU investments in the Ukraine;
- various provisions on trade in goods relating to quantitative restrictions, safeguards and antidumping.

The Commission's proposal is being put forward in order to further develop the EU's relations with Ukraine. In making its proposal the Commission has underlined its commitment to the political independence and process of economic reform in Ukraine which contributes to the stability of the country and the region.

B) Visit of Ukrainian Foreign Minister ZLENKO

Mr Anatoly ZLENKO, Minister of Foreign Affairs of Ukraine, met Sir Leon BRITTAN in Brussels on 8 February to discuss his country's economic relations with the EU. They discussed the current economic situation in the run up to the parliamentary elections on 27 March. Mr ZLENKO handed over a memorandum from the Ukrainian Government on further cooperation with the EU.

Sir Leon welcomed the recent decision of the Ukrainian Parliament to approve the tripartite agreement on nuclear weapons. He also stressed the need for continuation of economic reform in Ukraine and confirmed the wish of the EU to support this process.

The Minister and Sir Leon exchanged views on the Partnership and Cooperation Agreement and discussed the next steps. They agreed on the importance of speeding up the negotiations and of concluding them as soon as possible.

12. EU-US : SUBCABINET MEETING (BRUSSELS, 2 FEBRUARY)

The first EU-US Sub-Cabinet meeting of 1994 was held in a spirit of open and constructive cooperation. Both sides (Mr. KRENZLER led for the Commission, Joan SPERO, Under-secretary of State for Economic and Agricultural Affairs led for the US) agreed that Sub-Cabinet meetings provide an appropriate forum for the overall coordination of the transatlantic dialogue as well as for medium and longer term policy planning. The Sub-Cabinet followed-up on a number of issues and regulatory cooperation. With regard to the former, it was agreed to step up cooperation on trade and environment, trade and social issues and trade and competition. The discussion on trade and environment being most advanced, both sides will collaborate in the establishment of a working group on the issue in the framework of the Marrakech conference. The Sub-Cabinet endorsed the principle of regulatory cooperation and agreed to identify a list of priority projects on which work will commence shortly. With a view to avoiding future trade conflicts a number of issues were flagged under the "early warning" mechanism and both sides will ensure a follow-up, and further discussion of the issues.

Other subjects discussed included cooperation on labour market policies, the Energy Charter and Russia and the PECOs.

13. COTE D'IVOIRE : VISITE DU PRESIDENT DELORS (7 FEVRIER)

Le Président DELORS s'est rendu à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) le lundi 7 février, pour participer aux obsèques officielles du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY, décédé le 7 décembre dernier.

Le Président DELORS a assisté à la messe solennelle de requiem à la Basilique Notre Dame de la Paix, en compagnie d'une trentaine de chefs d'état et de gouvernement et de nombreuses personnalités accourues au monde entier pour rendre le dernier hommage au "Vieux Sage de l'Afrique". Il a ensuite pris part au déjeuner offert par le nouveau Président de la République de Côte d'Ivoire, M. Henri Konan BEDIE, en compagnie d'autres personnalités.

Interrogé par des journalistes sur le sens de sa présence à Yamoussoukro, le Président DELORS a rappelé le rôle éminent joué par F. HOUPHOUET-BOIGNY dans la création et l'approfondissement de la coopération euro-africaine.

14. AIDES : BURUNDI - EX-YOUGOSLAVIE - RWANDA - POPULATIONS ANGOLAISES - MADAGASCAR

La Commission a décidé l'octroi d'une aide humanitaire de 1 MECU en faveur des personnes déplacées au BURUNDI. L'aide est de nature alimentaire.

La Commission a décidé l'octroi d'une aide humanitaire de 8 MECU en faveur des personnes déplacées du RWANDA, suite à la guerre civile qui a sévi au Nord du pays. L'actuelle décision vise la prise en charge des 350.000 personnes déplacées dans les camps par une aide alimentaire, nutritionnelle et médicale ainsi que par la fourniture d'eau potable et une action de sanitation. Le secours communautaire est aussi destiné aux quelque 600.000 personnes déplacées déjà réinstallées chez elles, car elles vivent dans des conditions de vie précaire, due au disfonctionnement des services publics et à la sécheresse. ECHO leur donnera un appui alimentaire, nutritionnel, médical et en semences.

La Commission vient de décider d'allouer une aide humanitaire de 275.000 ECU afin de permettre la continuation jusqu'à fin mars 1994 des activités de l'hôpital mobile dans la région de Banja Luka en Bosnie-Herzégovine.

La Commission a décidé l'octroi d'une aide humanitaire à concurrence de 18 MECU en faveur des populations angolaises. L'actuelle décision constitue une réponse globale pour six mois aux besoins de première nécessité dont une grande partie alimentaire.

La Commission a accordée une aide humanitaire d'urgence de 500.000 ECU en faveur de la population malgache victime des cyclones GERALDA et DAISY.

15. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles le mercredi 16 février 1994 :

- Environnement : qualité des eaux de baignade;
- Politiques structurelles :
 - initiatives communautaires : suivi du Livre vert;
 - utilisation de l'ECU dans l'exécution budgétaire des fonds structurels;
- Relations extérieures : adoption des résultats du cycle d'Uruguay par la Communauté;

- 12 -

- Justice et affaires intérieures : immigration et asile communication au Conseil et au Parlement européen;
- Marché intérieur : coopération administrative pour la mise en oeuvre de l'application de la législation communautaire dans le cadre du marché intérieur;
- Europe des citoyens : exercice du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membres dont ils n'ont pas la nationalité;
- Agriculture : mesures d'accompagnement de la réforme de la Politique Agricole Commune;
- Aide humanitaire : rapport annuel 1993 sur l'aide humanitaire;
- Energie : accord de coopération nucléaire entre les Etats-Unis d'Amérique et la Communauté européenne de l'Energie Atomique.

Les rencontres suivantes sont prévues :

- Sir Leon BRITTAN et M. BANGEMANN reçoivent le Ministre indonésien du Commerce et de l'Industrie, M. HARTARTO (14 février);
- MM. PALEOKRASSAS et VANNI d'ARCHIRAFI reçoivent le Ministre turc de l'Environnement, M. Riza AKCALI (14 février);
- M. SCHMIDHUBER reçoit le Ministre suédois des Finances, Mme Anne WIBBLE (14 février);
- M. DELOFS reçoit M. MATSUURA, "sherpa" japonais (14 février);
- M. PALEOKRASSAS reçoit le Ministre canadien de la Pêche, M. TOBIN (15 février);
- M. SCHMIDHUBER reçoit le Président de la Bundeszentralbank autrichienne, Mme SCHAUMEIER (15 février);
- M. van den BROEK reçoit les Ambassadeurs du Groupe de Rio (17 février).

Par ailleurs, les déplacements suivants sont prévus :

- M. MARIN ira en Israël où il rencontrera le Ministre des Affaires étrangères, M. Shimon PERES et d'autres Membres du Gouvernement (16-18 février);
- M. CHRISTOPHERSEN ira à Stockholm où il rencontrera le Ministre des Finances, Mme Anne WIBBLE et d'autres Membres du Gouvernement (17-18 février).

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" (7-8 FEVRIER) :

- PRIORITES DE LA PRESIDENCE : DEBAT OUVERT
- LIVRE BLANC : PROGRAMME DE SUIVI
- RELATIONS AVEC LA RUSSIE
- UKRAINE
- BALTIC STATES
- POLITIQUE COMMERCIALE
 - INSTRUMENTS DE POLITIQUE COMMERCIALE
 - DATE DU TRANSFERT AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DES
 - COMPETENCES EN MATIERE COMMERCIALE
 - URUGUAY ROUND : PREPARATION DE LA SESSION MINISTERIELLE
 - DE MARRAKECH
 - CONCLUSION D'UN ACCORD AVEC LES ETATS-UNIS SUR LA
 - RECONNAISSANCE MUTUELLE DE CERTAINES BOISSONS
 - SPRITUEUSES
- EX-YOUGOSLAVIE
- CHYPRE : DESIGNATION D'UN OBSERVATEUR EUROPEEN
- LOME IV
- MEDIATEUR
- RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN
- RENUOIS

- PRIORITES DE LA PRESIDENCE : DEBAT OUVERT

Le Président PANGALOS, après avoir indiqué que les priorités de la Présidence étaient déjà largement connues, a relevé le fait qu'elles étaient établies afin de s'attaquer et si possible de renverser le climat négatif dans lequel se débat actuellement l'Union; des résultats doivent être absolument engrangés d'ici au Conseil européen de Corfou.

Parmi les conditions nécessaires à des progrès, M. PANGALOS a cité la prise en compte des problèmes d'environnement et le respect de la cohésion économique et sociale ainsi que de la dimension sociale du TUE; compte tenu de cela, les priorités suivantes ont été successivement évoqués : renforcer la coopération dans les domaines du troisième pilier, assurer le succès de la deuxième phase de l'UEM, mettre en forme définitivement l'accord du GATT, assurer un fonctionnement efficace des nouvelles Institutions (notamment le Comité des régions).

La Présidence a ajouté qu'il était nécessaire de renforcer le rôle de la Commission et la collaboration avec le Parlement européen; sur le plan institutionnel, la Présidence a l'intention de lancer d'ores et déjà la préparation des travaux de révision du TUE prévue en 1996; sur ce sujet, M. PANGALOS a indiqué que la Présidence souhaitait que le Conseil européen de Corfou confie ces travaux de préparation à un Comité constitué conjointement de représentants des Etats membres, de la Commission, du Parlement européen et des pays candidats.

Sur le plan externe, la Présidence a aussi rappelé l'ensemble de ses priorités : terminer les travaux liés à l'élargissement avant début mars (confirmation de deux Conseils "Affaires générales" exceptionnels pour les 21-22 et 25-28 février), attendre ensuite les travaux d'élargissement à deux autres candidats (Malte et Chypre), approfondir les rapports avec les autres pays méditerranéens et du Moyen-Orient, nécessité d'être plus offensif dans le développement de rapports toujours plus étroits avec les PECO. S'agissant des Balkans,

la Présidence grecque a pour but essentiel de contribuer à la stabilité de la région; cela passe par le règlement du problème yougoslave et par l'intensification et le développement de la coopération avec cette région (il est utile, à cette fin, d'appuyer les initiatives de la Commission vers ces pays).

En ce qui concerne l'ex-URSS, M. PANGALOS a souligné l'importance de développer les rapports avec l'Ukraine; enfin, les relations avec les PVD et la PESC ont été les deux dernières priorités citées par la Présidence.

S'agissant de la PESC, la Présidence s'attachera à mettre au point les mécanismes de la PESC dans le respect des compétences des Institutions et dans le cadre global des actions externes de la Communauté; le Président PANGALOS a cité, dans le cadre des actions communes déjà décidées ou à décider, les problèmes liés à l'ex-Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine, le Moyen-Orient, le Pacte de stabilité (nécessité d'une diplomatie préventive).

L'ensemble des délégations a félicité la Présidence de l'ambition de son programme.

Au nom de la Commission, le Vice-Président MARIN s'est félicité des priorités de la Présidence qui rejoignent celles de la Commission et du Parlement européen.

Relever les défis qui se posent à l'UE demande d'utiliser totalement le TUE; cela passera d'abord par la mise en oeuvre du Livre blanc, ensuite par la PESC (pacte de stabilité et les initiatives vers les PECO) enfin, par le respect du calendrier d'élargissement; dans ce domaine un effort est nécessaire car il subsiste encore de nombreux obstacles à surmonter.

S'agissant du Livre blanc, M. MARIN a indiqué qu'il est un cadre de réflexion qui doit maintenant déboucher concrètement sur des actions; le respect du calendrier pour ces dernières est capital et dépend dorénavant des Etats membres.

Sur le plan des priorités externes, M. MARIN a cité la Conférence de Paris (Pacte de stabilité), la nécessité de la mise en oeuvre pratique des accords du GATT, l'importance de la conclusion de nouveaux accords avec les pays du Maghreb puis du Machrek et enfin, la situation en ex-Yougoslavie.

- LIVRE BLANC : PROGRAMME DE SUIVI

Le Conseil a entendu un exposé du Vice-Président CHRISTOPHERSEN sur le plan de la Commission relative à la mise en oeuvre du Livre blanc et a pris note du programme de la Présidence pour ce même sujet concernant le travail à effectuer dans les différentes formations du Conseil pendant le 1er semestre 94.

Dans ce contexte, sur proposition de la Commission, le Conseil a nommé les membres du groupe à haut niveau - "Groupe Bangemann" -, prévu par le Conseil européen pour établir un rapport sur les mesures concrètes à prendre en considération par la Communauté et les Etats membres pour définir les modalités précises d'action dans le domaine des nouvelles technologies d'information.

M. CHRISTOPHERSEN a appuyé le programme de travail défini par la Présidence qui permettra de présenter un rapport intérimaire au Conseil européen de Corfou. Il a encore souligné que, s'agissant de domaines relevant de la compétence exclusive des Etats membres, la Commission s'est engagée à jouer un rôle de coordinateur. Le Conseil

"ECOFIN" a tenu compte de ces domaines dans les grandes orientations de politique économique, ce qui leur confère un caractère contraignant.

- RELATIONS AVEC LA RUSSIE

Le Conseil a pris note du rapport final de l'unité d'observation des élections de l'Union européenne à Moscou conformément à la décision sur l'action commune décidée le 8 novembre 1993.

Le Conseil a également approuvé la déclaration suivante sur la Russie et le Conseil de l'Europe :

"L'Union européenne se félicite de la décision prise par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de procéder à l'examen de la demande d'adhésion de la Fédération russe. L'Union européenne réaffirme qu'elle souhaite que la Russie soit admise au sein du Conseil de l'Europe le plus rapidement possible, lorsque tous les critères d'adhésion auront été remplis".

Le Ministre LAMASSOURE (F) s'est, par ailleurs, interrogé sur l'état des négociations de l'accord de coopération et de partenariat avec la Russie. Il a souligné que sa délégation attache un grand prix à une solution satisfaisante dans le domaine des échanges de produits nucléaires.

Sir Leon BRITTAN a précisé qu'il n'a pas abordé ce point compte tenu de l'absence de progrès des négociations. Il a assuré que la Commission étudie attentivement le memorandum F sur les échanges de produits nucléaires. La partie russe n'a cependant toujours pas défini les Ministres compétents pour cette partie des négociations.

Le Conseil est convenu de faire le point des négociations sur l'accord de partenariat lors de sa prochaine réunion.

- UKRAINE

The Council adopted a declaration on Ukraine by which it welcomed the approval of the tripartite agreement by the Ukrainian parliament but remained concerned about the Ukrainian position on NPT. The Council announced its willingness in principle to revise the mandate for the PCA :

- it fully backed the Commission's intention shortly to seek a formal mandate to negotiate an expanded agreement with Ukraine similar to the Partnership and Cooperation Agreement being negotiated with Russia. Mr. PANGALOS, President of the Council, wholeheartedly welcomed the Commission's hope that it could conclude such an agreement in time for the Ukrainian elections on March 27. The agreement with Ukraine would differ from the Russian agreement in several ways : Ukraine would not be expected to seek status as an "economy in transition", there is not the same degree of trade in nuclear fuel, the handling of which is currently holding up the EU's agreement with Russia, and more generous provisions guaranteeing the right of companies to establish themselves and operate in Ukraine could be envisaged.
- the Council welcomed the idea of organising a mission of observers to oversee the forthcoming legislative elections in Ukraine, and noted that the Presidency and the Commission are ready to visit Kiev shortly. Sir Leon BRITTAN is due to travel to Ukraine in early May.

- BALTIC STATES

Ministers agreed to give the Commission a mandate to negotiate free trade agreements with the 3 Baltic States. The Commission will begin negotiations forthwith with a view to concluding them during the summer, in time for the free trade agreements to come into force on January 1, 1995, timed to coincide with the proposed accession of Finland to the EU (Finland already operates free trade with Estonia).

Under the mandate, the European Union would lift its remaining barriers to all 3 Baltic States at the beginning of next year. Estonia would lift its own barriers to EU exports at the same time, while Lithuania and Latvia would lift theirs progressively over 6 years. The Council also recognised that this would lead eventually to Europe Agreements with the Baltics, themselves a first step towards accession to the European Union itself. The Commission said it would "not delay" negotiations for Europe Agreements.

The French delegation, while supporting the move to free trade, expressed concern at the Baltics' official attitude being adopted towards ethnic Russians living in the Baltics. Member States should apply pressure through their bilateral contacts, France said. The German delegation called for specific measures to safeguard its potato farmers, notably in the New Länder.

- POLITIQUE COMMERCIALE

- Instruments de politique commerciale

Conformément à ses conclusions du 15 décembre 1993, le Conseil est parvenu à un accord, le Royaume-Uni ayant voté contre, sur l'ensemble des textes destinés à achever le marché intérieur dans le domaine de la politique commerciale de la Communauté. Cet accord permettra au Conseil d'adopter formellement, dans les prochains jours, les règlements et décisions prévoyant, entre autres :

- l'abolition de plus de 6.000 restrictions quantitatives nationales, et leur remplacement par un nombre très limité de quotas communautaires (7 à l'égard de la Chine, plus quelques quotas textiles à l'égard de certains pays dont les produits ne sont pas couverts par des accords bilatéraux textiles);
- des règles et des formalités à l'importation simplifiées et uniformes à remplir par les opérateurs économiques;
- des mesures destinées à accroître l'efficacité des procédures d'enquêtes en matière d'anti-dumping et d'antisubventions qui seront applicables, au plus tard, le premier avril 1995;
- une procédure de prise de décision plus efficace pour l'engagement, la conduite et la clôture d'une procédure internationale de règlement des différends;
- une gestion plus efficace des produits textile qui ne sont pas couverts par des accords bilatéraux;
- la fixation de la date du premier mars 1994 pour l'entrée en vigueur du transfert de compétences au Tribunal de Premier Instance en matière de dumping et de subventions

Cet ensemble de mesures vise à établir un équilibre entre, d'une part, un marché communautaire ouvert sur le monde, et, d'autre part, des procédures décisionnelles plus efficaces et plus rapides permettant de recourir à des mesures commerciales lorsque la Communauté est confrontée à des pratiques commerciales déloyales.

date du transfert au Tribunal de Première Instance des compétences en matière commerciale

Ce point n'a pas été évoqué. Compte tenu de l'accord intervenu sur les instruments de politique commerciale, on peut supposer une "adaptation implicite" sur la base de la suggestion du COREPER (date du 1er mars 1994).

Uruguay Round : préparation de la session ministérielle de Marrakech

Mr Leon BRITAN a fait circuler une note et un document des services de la Commission sur les conséquences négatives d'une éventuelle mixité de l'accord. La Présidence a renvoyé la discussion, faute de temps, à la session du 21 février 1994.

Conclusion d'un accord avec les Etats-Unis sur la reconnaissance mutuelle de certaines boissons spiritueuses

Ce point a été renvoyé à la session du 21 février

- EX-YOUGOSLAVIE

Le Conseil a procédé à une discussion approfondie de la situation dans l'ex-Yougoslavie en la présence des coprésidents Lord OWEN et M. STOLTENBERG.

Sur la question de Sarajevo il a adopté la déclaration suivante : "L'Union européenne exprime son indignation devant les abominables bombardements qui ont frappé à nouveau ces derniers jours la population civile de Sarajevo.

Ayant à l'esprit les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les décisions de l'Alliance Atlantique réitérées à la réunion du 11 janvier 1994 et la demande récente du Secrétaire général des Nations Unies, le Conseil soutient la convocation dans les plus brefs délais d'une réunion du Conseil atlantique. L'objectif doit être, en concertation avec le Secrétaire général des Nations Unies, la levée immédiate du siège de Sarajevo et de mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires y compris l'utilisation de la force aérienne pour y parvenir.

La levée du siège de Sarajevo constituera la première étape de la mise en oeuvre du plan d'action de l'Union européenne. L'Union européenne réitère son soutien aux efforts des coprésidents visant à placer la district de Sarajevo sous contrôle des Nations Unies".

Concernant les autres aspects de la crise dans l'ex-Yougoslavie, le Conseil a souligné que :

- il n'y a d'autre voie réaliste que la poursuite des négociations, à l'exclusion d'une solution militaire;
- le plan d'action de l'Union européenne reste la base de négociations;
- la priorité devrait être mise sur la levée du siège de Sarajevo et sur la mise au point du statut international du district;
- le progrès réalisés sur la question de Srebrenica et de la réouverture de Tuzla confirment la validité de l'approche de l'Union;
- la réalisation du modus vivendi dans la Krajina constitue un développement encourageant;
- en Bosnie, l'amélioration des relations entre Croates et Musulmans doit être recherchée et encouragée, notamment en ce qui concerne l'accès à la mer;

la présence des forces régulières de la République de Croatie dans le sud de la Bosnie-Herzégovine, constitue une violation du droit international. L'Union européenne exige que la Croatie procède sans délai au retrait de ces forces;

la nécessité de maintenir un contact étroit avec les Etats-Unis. Il en sera de même avec la Russie. L'Union restera également en contact avec les pays islamiques;

- l'aide humanitaire continue à revêtir un caractère prioritaire;
- l'importance du rôle de la FORPRONU dans le domaine humanitaire.

- CHYPRE : DESIGNATION D'UN OBSERVATEUR EUROPEEN

Le Conseil a nommé M. Serge ABOU, fonctionnaire de la Commission, comme observateur européen pour le problème de Chypre.

Le mandat de l'observateur de l'Union européenne aux pourparlers intracommunautaires sur Chypre prévoit, en vue du réexamen prévu pour janvier 1995 de la question de l'accession de Chypre à l'Union européenne, de faire rapport périodiquement au Conseil sur les implications des développements politiques à Chypre pour les exigences de l'acquis communautaire de l'Union, y inclus les progrès de la mission des bons offices du Secrétaire général des Nations Unies pour Chypre.

- L'OME IV

Le Conseil a approuvé les directives de négociation pour la révision partielle de la quatrième Convention ACP-CEE, qui sera lancée au mois de mai prochain.

Le Conseil notifiera aux Etats ACP, avant la fin du mois de février, les dispositions de la Convention dont la Communauté demandera la révision, conformément aux dispositions de la Convention.

- MEDIATEUR

Le Conseil a approuvé le projet de décision du Parlement européen concernant le statut et les conditions générales d'exercice du médiateur. Cette décision reprend les termes de l'accord auquel des trois Institutions étaient parvenues lors de la Conférence interinstitutionnelle du 25 octobre dernier.

- RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN

Sur le Programme législatif le Président PANGALOS a invité le Conseil à adopter un projet de déclaration sur le programme législatif 1994, en exécution de l'engagement souscrit par le Conseil lors de la réunion interinstitutionnelle du 25 octobre 1993.

Sir Leon BRITTAN a assuré que la proposition de la Commission sera prochainement présentée au Conseil.

Les deux points "Accords interinstitutionnels" et "Etat des négociations sur la décision du Conseil relative au nombre des membres du Parlement européen" ont été évoqués lors du déjeuner des Ministres.

Distelfax autocall

- 19 -

- RENUOIS

Etant connu la surcharge de l'ordre de jour et les discussions prolongées, les points suivants ont été renvoyés à une prochaine session :

- Modalités d'application de l'accord EEE;
- PESC : financement;
- Discipline budgétaire;
- Relations avec la Suisse.

2. ELARGISSEMENT - SESSION MINISTERIELLE

En marge du Conseil a eu lieu une Session ministérielle avec les 4 pays candidats à l'adhésion. Aucun résultat concret n'a été obtenu; la réunion a cependant permis aux parties de faire le point sur leurs positions encore ouvertes dans les domaines les plus sensibles.

Avec l'Autriche des divergences notables existent en ce qui concerne l'accord de transit pour les poids lourds ainsi que pour l'agriculture de montagne et le niveau général des prix.

Pour la Suède le problème le plus sensible concerne la politique régionale et les instruments structurels pour les régions les plus septentrionales.

Pour la Finlande les prix agricoles ainsi que les aides à l'agriculture des régions arctiques sont la pierre d'achoppement.

Enfin pour la Norvège également l'offre communautaire pour l'agriculture nordique reste inacceptable.

Tous ces problèmes seront à régler dans les prochaines semaines et il y avait un certain optimisme parmi les participants pour atteindre cet objectif.

3. ALGERIE : CONSEIL DE COOPERATION (BRUXELLES, 7 FEVRIER)

La 4ème session du Conseil de Coopération CE-Algérie a eu lieu à Bruxelles le 7 février.

Lors de cette 4ème session plusieurs aspects des relations entre l'Algérie et l'Union européenne ont été abordés.

La délégation algérienne présidée par le Ministre des Affaires étrangères, M. DEMBRI, a réaffirmé le souhait de l'Algérie de renforcer les liens entre l'Algérie et l'Union européenne et, dans cette perspective, d'engager des conversations exploratoires devant aboutir à un nouvel accord entre la Communauté et l'Algérie dans le cadre du partenariat euro-maghrébin.

Le Vice-Président MARIN a, de son côté, souligné les résultats obtenus ces derniers temps dans le cadre de la coopération entre la Communauté et l'Algérie, dans laquelle on vise notamment à renforcer et soutenir les réformes que l'Algérie a l'intention de mettre en oeuvre pour moderniser son économie.

4. INFORMAL COUNCIL OF TRADE MINISTERS (ZAPPION, ATHENS, FEBRUARY 4-5)

Following a day and a half of talks, the Ministers emerged with a consensus on the following points :

GATT

- They backed the Commission's view that the European Parliament should be invited to give its legally binding approval of the Uruguay Round agreement. Sir Leon BRITTAN commented that "given the magnitude of the agreement, it is only right that the Parliament should have that role". This, however, did not prejudice the

- 20 -

question of whether the Member States as well as the European Union should ratify the Agreement. The Ministers agreed to attempt to settle this point at a later date.

- They asked the Commission to continue negotiations with Japan in order to win further tariff concessions on leather, shoes and alcohol.
- They concluded that the European Parliament should be able to express its opinion by May, before the European elections.
- They concluded that the 12 Ministers will co-sign the final text of the Agreement and that they will participate as members of the World Trade Organisation. Again, this does not prejudice an eventual decision as to whether it will be deemed a "mixed agreement" with joint EU/Member State competence, or an unmixed agreement as currently happens in the GATT.
- They backed the Commission's call for a business strategy to help companies exploit the tariff reductions and other benefits of the Uruguay Round.
- They signalled the importance of the environment in international trade policy, while warning against fuelling fears of using it as a protectionist tool.

Central and Eastern Europe

The Commission began the Saturday morning debate by listing several ways in which the Council could further improve the EU's ties with the region. The Ministers concluded the following :

- That EU programmes could be opened up to participation from the CEECs
- That efforts should be made to carry out the commitments made at the Copenhagen Summit to approximate EU and CEEC laws, notably competition policy. The Copenhagen agreement calls for the approximation of competition rules within 3 years. A Task Force could be set up with this in mind.
- That agriculture concessions to Bulgaria and Romania should be aligned with those offered to the Visegrad Four. Bulgaria and Romania will enjoy such tariff concessions a year later than the Visegrad Four under the Copenhagen terms, and this would therefore be bringing it forward one year.
- That the Union should go ahead and give the Commission a mandate to negotiate a free trade agreement with the Baltic States, with the further objective of reaching Europe Agreements with them.

Russia

The Ministers expressed the need to press harder for economic reform. Economic and technical assistance should be tied more to the commitment to reform and to the speed at which such reforms are implemented. Likewise, negotiations for a Partnership and Cooperation Agreement with Russia should be tied to reform. Sir Leon BRITTAN pointed out that he had received explicit assurances from the Russian government that it remained determined to conclude the PCA.

5. CONSEIL INFORMEL "TRANSPORTS" (ATHENES, 7 FEVRIER)

Transport aérien

Les Ministres ont discuté comme prévu les trois points à l'ordre du jour, d'une façon cordiale et constructive. Seul le point concernant le rapport des Sages sur l'aviation a suscité quelques rares voix discordantes.

Cette première discussion a démontré que le rapport a été bien accueilli par la majorité des délégations. Tous étaient d'accord pour dire que le transport aérien souffre "d'un mal" dont les causes ont été très clairement identifiées et analysées par les experts choisis par la Commission.

Seule la délégation FR a exprimé des doutes quant au fond du rapport, qui contiendrait des recommandations qui mèneront à une libéralisation "à l'américaine". M. MATUTES a rétorqué en soulignant le caractère non contraignant de ce rapport. Il a manifesté l'intention de présenter dans un futur assez proche - lors du prochain Conseil "Transports" du 18 avril - une proposition de programme d'action basée sur trois axes :

- tirer le maximum de notre potentiel marché européen;
- améliorer et rendre moins coûteuse l'utilisation de nos infrastructures qui doit devenir plus intégrée;
- mieux utiliser la capacité de négociation de la Commission dans les accords de transport avec les Pays Tiers et notamment les USA.

La majorité des recommandations ont donc été jugées "globalement positives, constructives et acceptables" par la plupart des Ministres.

Suisse

Le débat a permis de dégager deux lignes pour la poursuite du dossier du mandat de négociation qui devra être donné à la Commission lors du prochain Conseil, en accord avec les engagements pris lors du Conseil de novembre 1993.

- Pour le transport terrestre un certain assouplissement de la règle des 28 tonnes prévue dans l'accord de transit, doit être recherché par ses négociateurs. Toutes les délégations partagent le souci de protection de l'environnement mais sont aussi très attachées au principe de la libre circulation des personnes et des marchandises selon les règles, sinon du Traité au moins internationales.
- Pour le transport aérien un consensus s'est dégagé sur le point de départ des négociations : le 3e Paquet aérien, et donc l'acquis communautaire doit être la base à partir de laquelle on doit commencer. Cependant, certains aspects du 3e Paquet devront être exclus tels que le cabotage ou le droit à la 5e liberté.

Le rôle et l'importance de la Suisse dans le concert international a été également souligné.

Relations avec les PECO et Conférence Paneuropéenne de Crète

Les Ministres ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer et d'augmenter la coopération entre l'UE et les PECO dans le domaine des transports, l'un des objectifs étant de trouver une solution aux problèmes de transit. Cependant il est primordial d'assurer au préalable des conditions de concurrence équitables. En effet, il serait plutôt dommageable de donner des conditions d'accès au marché communautaire sans avoir procédé à une harmonisation de la législation et des conditions de travail en vigueur dans ces pays à

- 22 -

la lumière de celles existant dans la Communauté. Il faut donc créer des sauvegardes - ont fait remarquer les Ministres.

Dans ce contexte la Conférence de Crète aura un rôle majeur à jouer pour qu'on dégagé les grandes orientations pour l'avenir de nos relations avec les pays tiers européens.

6. DECLARATIONS PESC

- Les délégations auront déjà reçu les textes des déclarations sur
- la situation en AFGHANISTAN (7 février);
 - la RUSSIE (7 février);
 - le vote intervenu récemment au PARLEMENT UKRANIEN (7 février);
 - SARAJEVO (7 février).

7. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la réunion du Conseil au cours de la semaine prochaine

Conseil "ECOFIN" (14 février)

- Débat ouvert sur le programme de la Présidence grecque dans le domaine ECOFIN.
- Programme de convergence
- Mise en oeuvre des conclusions du Conseil européen de Bruxelles (Livre blanc)
- Mise en oeuvre du Traité sur l'Union européenne dans le domaine UEM :
 - rapport oral du Président du Comité monétaire
- Protection juridique des intérêts financiers des Communautés
 - Communication orale de la Commission

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. SESSIONS DE FEVRIER

Le menu de la session de février était très varié. Les deux points forts à l'ordre du jour étaient la future Constitution européenne (rapport HERMAN) et l'état des négociations sur l'élargissement.

Il y avait relativement peu de travaux législatifs, mais une multitude de rapports d'initiative, de la protection des oiseaux rares en passant par les langues minoritaires, jusqu'à l'égalité des droits des homosexuels. A cela s'est ajouté un nombre considérable de déclarations de la Commission, outil dont le Parlement se sert de plus en plus : Schengen, situation de l'apiculture, transports aériens, comités européens d'entreprises, rachat de Rover par BMW, etc.

En marge de la sessions, les travaux sur le programme législatif 1994 se sont achevés; il a été adopté par la Conférence des présidents.

Après de multiples péripéties de procédure, dont un renvoi en commission institutionnelle dans la semaine, la plénière a finalement adopté à une large majorité (155/37/46) une résolution qui "prend acte avec satisfaction des travaux de la commission institutionnelle ayant abouti à un projet de Constitution de l'Union européenne et demande au prochain Parlement élu de les poursuivre, en tenant compte des contributions des parlements nationaux et de l'opinion publique, tant des Etats membres, que des pays candidats à l'adhésion". Les députés invitent aussi le "Comité des sages" proposé par la

Présidence grecque à l'examiner, à en discuter avec le Parlement et à la proposer à la Conférence intergouvernementale. Le texte du projet de Constitution proprement dit n'a pas été soumis au vote (il est, en l'état, considéré comme une "annexe") pour rallier au vote très majoritairement positif du groupe PPE (britannique exceptés), celui du groupe socialiste, très réservé au départ, et affaiblir les autres résistances (britanniques, portugais, grecs et danois notamment). La conception très "frileuse" qui a finalement prévalu, a cependant été rejetée par les RDE, DR, ARC, CG et pour des raisons inverses (manque d'ambition) a suscité l'abstention ou la non-participation de nombreux LDR, des Verts, des Socialistes italiens.

M. PANGALOS, Président en exercice du Conseil, et M. van den BROEK ont fait des déclarations sur l'état d'avancement des négociations sur l'élargissement. Le Conseil espère toujours clôturer les négociations avec les quatre pays candidats pour le 1er mars. M. van den BROEK a également estimé qu'il y avait lieu de mettre tout en oeuvre pour essayer de respecter le calendrier fixé. Toutefois, il faut constater que les progrès réalisés atteignent des niveaux différents pour ces pays. Dans un débat à l'ambiance plutôt "low key", presque tous les parlementaires qui ont pris la parole ont insisté sur les aspects institutionnels et la nécessité des réformes permettant de "garantir une structure de prise de décision démocratique, efficace et transparente". Le Parlement a adopté à une large majorité une résolution en ce sens.

Le débat sur la situation en Bosnie, a été point le plus important de la session dans le domaine des relations extérieures (voir pt. II, 1).

La déclaration du Conseil a été positivement accueillie par la plupart des intervenants qui ont notamment exprimé leur indignation quant au récent bombardement du centre de Sarajevo qui a fait plusieurs dizaines de victimes.

Répondant à une question sur la position spécifique de la Grèce, M. PANGALOS a indiqué que son pays préconisait la neutralité des pays balcaniques dans ce conflit sans pour autant avoir l'intention de s'opposer à une décision commune de l'OTAN qui irait dans le sens de l'intervention militaire.

D'autres sujets relevant du domaine des relations extérieures discutés lors de cette session concernaient les élections en Turquie (débat d'urgence), la situation en Arménie (débat d'urgence), les relations entre l'Union européenne et la République populaire de Chine (rapport AGLIETTA) et les relations avec l'Albanie (rapport LANGER).

A la demande du Parlement, M. VANNI d'ARCHIRAFI a fait une déclaration sur la (non)application de l'accord de Schengen, sujet qui a, une nouvelle fois donné l'occasion aux parlementaires d'exprimer leur vif mécontentement sur le rôle joué par la Commission dans ce domaine. En fait, le Parlement - qui s'est toujours opposé à cette accord non-communautaire - semble se réjouir de son échec mais menace la Commission de conséquences diverses si elle n'introduit pas rapidement (avant les élections !) les propositions communautaires d'accompagnement nécessaires pour la suppression des contr*les des personnes aux frontières intérieures.

Le thème principal du débat d'urgence était la situation des pêcheurs dans la Communauté. Principalement axé sur les événements actuels en France, mais incluant également les problèmes de l'importation du saumon norvégien et des bateaux espagnols pêchant au

Distefax autocall

- 24 -

large des côtes irlandaises, le débat s'est résumé à une demande d'augmentation des prix minima, d'introduction de mesures anti dumping, de même qu'un système du genre STABEX. Les violences en France ont été condamnées. L'absence du Conseil a été vivement critiquée, puisque c'est à lui de décider sur les propositions soumises par la Commission. M. van den BROEK a rappelé les problèmes structurels du secteur, dûs surtout aux surcapacités. A la demande du PSE, un débat plus étendu sur la politique communautaire de la pêche sera inscrit à l'ordre du jour de la session plénière de mars I.

(Les délégations recevront dans les prochains jours une INFO-NOTE avec les résolutions les plus importantes adoptées par le PE).

2. PREVISIONS : TRAVAUX DES COMMISSIONS

Les points suivants figurent aux projets d'ordre du jour des commissions parlementaires de la semaine prochaine :

Affaires étrangères et sécurité

- Rencontre avec Lord OWEN, Co-président de la Conférence Internationale sur l'Ex-Yougoslavie
- Elargissement et neutralité (vote d'un avis HOLLFUSS)
- Relations entre la Communauté et les USA (vote d'un avis PENDERS)
- CSCE (Helsinki II) (préparation d'un avis BALFE)
- Création d'un Tribunal International pour les crimes de guerre (prépar. d'un rapport LANGER)
- Effets de l'épuration ethnique (prépar. d'un rapport DOSTLANDER)
- Mouvements de démocratisation en Afrique (examen d'un rapport ROBLES FIQUER)
- Situation en Iran (examen d'un rapp. ROTH)
- Elargissement à Chypre (examen d'un rapport BERTENS)
- Elargissement à Malte (examen d'un rapport CASSANMAGNAGO CERRETTI)

Relations économiques extérieures

- Echange de vues avec une délégation du Conseil nordique sur : EEE, élargissement, relations AELE/PECO et GATT
- Evaluation de l'aide occidentale à la CEI (examen d'un rapport RANDZIO PLATH)
- RELATIONS ECONOMIQUES CE/Amérique latine (examen d'un rapport MIRANDA DE LAGE)
- Relations économiques CE/Inde (vote d'un rapport LEMMER)
- Relations économiques CE/Pakistan (vote d'un rapport HINDLEY)
- Contribution de la CE au compte "Sûreté nucléaire" - accord avec la BERD (vote d'un avis CHABERT).

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL